

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans

Aux Contribuables de la susdite municipalité



AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Sylvie Beaulieu de la susdite municipalité,
Avis public est donné de ce qui suit :**

Une demande en vertu des règlements sur les dérogations mineures a été présentée pour la propriété du 2685, chemin Royal, Sainte-Famille I.O.

- La demande, consiste à réduire le frottage du lot 6 186 873.

Que cette demande sera étudiée lors de la prochaine séance ordinaire du conseil qui se tiendra le 6 juin 2022, à 20 heures à la salle municipale.

À cette séance, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes et, par la suite, le conseil rendra sa décision.

Donnée à Sainte-Famille Ile d'Orléans ce 16^{ième} jour du mois de mai deux mille vingt-deux.

Sylvie Beaulieu g.m.a.

Directrice générale / greffière trésorière